

**FONDATION PIERRE-GEORGES LATECOERE**

---

**PROCES-VERBAL DE LA 3<sup>Eme</sup> SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE FONDATION  
TENUE LE 23 JUN 2007 A 11h00**

---

Sont présents :

Membres  
Madame Marie-Vincente LATECOERE, Présidente  
M. Pascal CHAPPELAND, Vice-Président  
Monsieur Gérard COLLOT, Vice-Président  
M. Philippe CHAPPUIS, Trésorier  
M. Benoît DAYER, Secrétaire  
M. Patrick CHOLLET  
Mme Bernadette DESALBRES  
M. Rémi DESALBRES  
M. Michel BARBIE  
M. Jean-Claude NIVET

Nouveau Membre  
M. Shaibata MRABIHRABOU (SADAT)

Membres d'honneur  
M. Jean-Didier HEMOUS DAURAT  
M. Hubert REINE  
M. Alain DE SAINT-EXUPERY  
Mme Marylène VANIER

Nouveaux Membres  
d'Honneur  
M. Laurent ABAD  
M. Bernard BACQUIE  
M. Jean CHAZOTTE, parent de Jean MERMOZ  
Mme Dominique CRESSENT-LEJEUNE  
M. Antoine DOUSSAUD  
Mme Martine LAPORTE  
M. Denis PARENTAU  
M. Thierry SENTOUS  
M. James VITRAC

Excusés :  
M. Maurice DORMOND, Réviseur  
M. Eugène BELLET  
M. Bernard CAMMAN  
M. Bernard CHABBERT  
Mme Agnès DE MASCAREL  
M. Pierre DE MASCAREL  
M. Jacques EYRAUD  
M. Gérard FELDZER, Président Conseil d'Honneur  
M. Robert FLAGEAT  
M. Jean GUILLAUMET  
M. François JUNCA  
M. Christian LANTENOIS  
M. Pierre LATECOERE  
M. Pierre-Elzéar LATECOERE  
Mme Gersende LATECOERE  
Mme Sancier LATECOERE  
M. Jean MERMOZ  
M. Edouard MONTIER  
M. Andrea SOBRIO

Madame la Présidente propose M. Benoît DAYER, aux fonctions de secrétaire, ce que le Conseil approuve.

1. Ouverture, feuille de présence et procès-verbal 2006

Madame la Présidente ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour annexé.

Tous les membres signent la Feuille de présence, faisant partie intégrante du compte rendu.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2006 adressé aux membres est approuvé à l'unanimité

2. Présentation d'un rapport d'activité oral pour l'année 2006

La Présidente fait un rapport oral de l'activité de la Fondation pour l'exercice 2006.

La situation financière est très saine. Le Trésorier donnera lecture de son rapport tout à l'heure.

Les faits marquants sont les suivants :

- Participation par Mme la Présidente et certains membres du Conseil au Rallye sur "*la ligne Latécoère*" Toulouse – St-Louis du Sénégal – Toulouse qui s'est déroulé du 23 septembre au 9 octobre 2006.
- La Fondation a organisé en décembre 2006, une vente au profit de l'Association Pierre-Georges Latécoère pour redistribution aux œuvres sans but lucratif qu'elle soutient.

La prochaine vente se fera dans les salons Latécoère les 9, 10 et 11 novembre 2007.

Cette manifestation débutera le vendredi soir par un cocktail marocain, nous voulons faire connaître la nouvelle association Internationale des amis de Tarfaya-Cap-Juby.

Cette association, qui a pour but le développement et l'aménagement de Tarfaya-Cap-Juby, a été voulue par le Wali de la région de Laayoune M'Hammed Dryef. Cette association de droit marocain aura son siège au futur centre culturel Latécoère à Tarfaya et aura une antenne ici au 79 Avenue Marceau.

C'est le projet en cours le plus passionnant. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Nous espérons avoir beaucoup d'adhérents et présenterons à cette vente un stand d'objets du Maroc.

- La Fondation a organisé la 4<sup>o</sup> compétition de ski le 27 janvier, annulée par manque de neige, mais qui s'est terminée par un superbe dîner de 35 à 40 personnes suivie d'une très belle descente au flambeau.

Avant le repas, François JUNCA, PDG de la Société Latécoère, nous a fait un brillant exposé sur cette Sté, puis un participant à la soirée François LAUTENS nous a donné un cours d'astronomie, il avait auparavant monté son télescope depuis son chalet jusqu'à l'hôtel où se déroulait la soirée.

L'an prochain, la compétition aura lieu le samedi 2 février 2008.

Le vendredi 1<sup>er</sup> février 2008, la Fondation organisera des conférences sur l'aviation à l'auditorium de Megève. L'ensemble du programme est à déterminer avec les personnes concernées.

- La Fondation a fait réorganiser son site Internet par des professionnels, la lecture devrait en être simplifiée, nous pourrions ainsi mettre en ligne des vidéos.
- La Fondation a soutenu la création des éditions Latécoère.  
Une équipe bien sympathique vient régulièrement au siège de la Fondation pour scanner tous les documents, les classer, de façon à les préserver pour la postérité.

Cette équipe réalise une série de « carnets de la Ligne » dont les 2 premiers ouvrages sont actuellement disponibles.

Ils ont prévu de réaliser plus de 10 « carnets » dans un avenir assez proche.

- La Fondation s'implique dans le projet de la construction du futur centre culturel qui verra le jour sur le site historique des usines Latécoère de Montaudran.

Nous aurons un moyen de communiquer avec le public et la possibilité d'exposer les nombreuses œuvres des peintres de l'aviation, de même nous exposerons certaines pièces historiques de nos nombreuses collections.

- Recueil des différents dons, grâce aux diligences de Madame la Présidente. De plus, elle a sollicité et obtenu le paiement direct de nombreuses dépenses de la Fondation.
- Le don à la Fondation par l'Association Française Pierre-Georges LATECOERE d'une collection de tableaux et d'affiches, selon inventaire.
- Les mutations au registre du commerce concernant Messieurs Patrick CHOLLET et Edouard MONTIER.
- Il s'y ajoute l'administration courante,
- Mme la Présidente a représenté la Fondation à diverses manifestations.

En 2008, nous souhaitons célébrer les 90 ans de la création des Lignes Latécoère.

C'est en 1918 que Pierre-Georges LATECOERE décolla avec son pilote CORNEMONT, du terrain de Montaudran pour se poser à Barcelone, sur le terrain de l'hippodrome.

### 3. Rapport du trésorier sur les comptes ainsi que le bilan et au 31 décembre 2006

M. Philippe CHAPPUIS donne lecture de son rapport annexé.

Il est proposé de reporter à nouveau les dons et la plus-value boursière, après paiement des frais et charges.

Le but est de les capitaliser, seul le revenu étant distribué selon les règles légales et les statuts.

4. Rapport du réviseur

Il est donné lecture du rapport joint, de M. Maurice DORMOND, Réviseur.

Discussion sur les rapports ci-dessus

Un débat approfondi au cours duquel de nombreuses personnes s'expriment et en particulier le Secrétaire, le Trésorier et la Présidente.

Puis les comptes et le rapport de révision sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge des membres du Conseil de Fondation, du Trésorier, du Réviseur et reconduction de ce dernier

Le Conseil vote la décharge des membres du Conseil de Fondation et du réviseur, chaque membre s'étant abstenu pour ce qui le concerne.

Le réviseur est reconduit dans ses fonctions pour l'exercice 2007.

6. Cooptation, nominations et révocations

Sur demande de Mme la Présidente, M. Shaibata MRABIHRABOU est proposé au Conseil de Fondation, il prend la parole pour se présenter.

M. Shaibata MRABIHRABOU , originaire du Maroc, domicilié Tarfaya.

Il est coopté à l'unanimité.

Sur demande de Mme la Présidente sont proposés au Conseil d'Honneur :

M. Laurent ABAD  
M. Bernard BACQUIE  
M. Jean CHAZOTTE, parent de Jean MERMOZ  
Mme Dominique CRESSANT-LEJEUNE  
M. Antoine DOUSSAUD  
Mme Martine LAPORTE  
M. Denis PARENTAU  
M. Thierry SENTOUS  
M. James VITRAC

Ils sont cooptés à l'unanimité au Conseil d'Honneur.

Le Conseil leur souhaite la bienvenue.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'article 102g nouveau de l'ORC impose l'inscription au registre du commerce de tous les membres de l'organe suprême de la Fondation.

Vu la complexité et le frais de voyage en Suisse ou de législation notariée et l'Apostille Internationale en France, le Conseil de Fondation propose les modifications suivantes, sous réserve de l'approbation par l'Autorité de surveillance selon l'article 17 des statuts :

1. M. Michel BARBIE  
M. Eugène BELLET  
M. Bernard CAMMAN  
M. Bernard CHABERT, Vice-Président  
Mme Agnès DE MASCAREL  
M. Pierre DE MASCAREL  
M. Jacques EYRAUD  
M. Robert FLAGEAT  
M. François JUNCA  
M. Christian LANTENOIS  
M. Pierre-Elzéar LATECOERE  
Mme Gersende LATECOERE  
Mme Sancier LATECOERE  
M. Andrea SOBRIO

Renoncent à leur mandat au Conseil de Fondation et sont simultanément cooptés et acceptent leur nomination au Conseil d'Honneur.

2. Les statuts sont modifiés comme suit :

**Article 13 actuel :**

*"Le Conseil d'honneur est l'organe de prestige et de recommandation de la fondation. Il n'a ni pouvoir de gestion, ni pouvoir de décision.*

*Il est composé au maximum de treize membres, désignés par le Conseil de fondation.*

*Il se réunit selon les nécessités qu'implique le but de la fondation.*

*Un procès-verbal sommaire est dressé et fixe la date de la réunion suivante."*

**Article 13 nouveau :**

*"Le Conseil d'honneur est l'organe de prestige et de recommandation de la fondation. Il n'a pas pouvoir de gestion.*

*Toutefois, chaque membre du Conseil d'honneur disposera d'une voix lors des Assemblées générales, du Conseil de fondation et du Conseil d'honneur.*

*Les membres du Conseil d'honneur sont désignés par le Conseil de fondation.*

*Il se réunit selon les nécessités qu'implique le but de la fondation.*

*Un procès-verbal sommaire est dressé et fixe la date de la réunion suivante.*

*Le Conseil d'honneur participe aux Assemblées générales, du Conseil de fondation et du Conseil d'honneur "*

A l'unanimité, le Conseil approuve ces mutations et l'article 13 nouveau.

Ainsi, les membres du Conseil d'Honneur disposeront du droit de vote. Il est rappelé qu'ils n'encourent pas de responsabilité financière personnelle vu l'article 16 des statuts.

En tant que de besoin, le Conseil donne les pouvoirs les plus larges à Me Benoît DAYER pour faire enregistrer ces modifications auprès de l'autorité de surveillance des fondations et au registre du commerce.

## 7. Projets et réalisations 2007-2008

En ce qui concerne les projets en cours, outre ce qui a déjà été annoncé, on peut relever :

- l'élaboration de l'inventaire des archives historiques, il s'agit d'un travail énorme sur plusieurs années.
- Projet maquette, plans d'avions et archives historique, responsable M. Michel BARBIE,
- Projet sur 5 ans, participation à la réhabilitation de l'aérodrome historique Toulouse Montaudran, (M. Jean-Didier HEMOUS).
- Projet de Centre culturel à Cap Juby Tarfaya.  
La parole est à M. Shaibata MRABIHRABOU.

Le gouvernement marocain, par l'intermédiaire du Wali Marmed Dryef, fait don d'une habitation à la Fondation pour 99 ans, afin de réaliser un centre culturel.

La Fondation a soutenu le projet du Wali, M. DRIEF, de protéger le site historique de la « Ligne » c'est à dire : la piste d'atterrissage, les bâtiments existants de cette période, et le fort.

Nous espérons que ce site sera inscrit par l'UNESCO à l'inventaire du Patrimoine de l'humanité.

La Fondation inaugurera le centre culturel Pierre-Georges Latécoère en 2008, à l'occasion du rallye aérien Toulouse-St-Louis du Sénégal.

La parole est à M. Rémi DESALBRES et à M. Shaibata MRABIHRABOU, nouveau membre du Conseil, venu spécialement de Cap Juby.

Ils exposent avec enthousiasme le compte rendu d'un voyage à Cap Juby et présentent l'intérêt du site. Bien reçu par les autorités et en particulier Le Wali M. Dryef (*Wali = Préfet de région*).

Un beau Fort en bord de mer. Le soubassement du grand hangar à avions ainsi que l'océan et le ciel ont nourri l'œuvre de St-Exupéry à Cap Juby. Il voyageait avec les militaires au Fort et longeait la côte pour rejoindre l'entrepôt.

Le Wali souhaite un projet d'ensemble.

Réunion avec le Gouverneur, les chefs de service, chef des eaux et forêts et le directeur de l'espace de développement urbain.

22 édifices sont intéressants dont 40% liés à l'aéropostale. Les autres sont de l'époque espagnole et protégés.

Un premier bâtiment sis sur la promenade espagnole aux abords du pont construit par les Espagnols en 1950 en état vétuste est confié à la Fondation. Dans un an présentation du projet documenté.

L'étoile du Sud c'est Cap Juby.

Le 2 octobre 2007, un festival de musique appelé Symphonie du Désert créé par le Wali aura lieu à Cap Juby.

C'est le jour du passage du Rallye.

De multiples question sont posées par les participants (protection des sites, développement durable, rénovation la piste, tourisme, population, 3000 à 5600ha selon le développement, la population pourrait atteindre 2000ha, assainissement, pêche, ensablement, dégradation du patrimoine, etc.)

#### 8. Divers et Propositions

M. Didier HEMOUS présente le projet proposé par l'aéroclub de France d'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO des lignes de l'aéropostale et attend le plein soutien de la Fondation.

Le projet Montaudran avance à petit pas, de nombreux membres de la Fondation y participent. Un projet a été déposé auprès du maire de Toulouse qui l'a approuvé.

Mais on ne volera plus à Montaudran.

Mme la Présidente souhaite que le Breguet XIV puisse se rendre à Cap Juby pour le rallye 2008. La Fondation financera ce déplacement très spécial. Il faut compter près d'une semaine de vol.

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 12 h 45.

  
La Présidente

  
Le Secrétaire